



Le Directeur général, depuis son arrivée au Cned en décembre 2015, rappelle que l'établissement a deux missions :

- une première de type régaliennne en lien avec l'éducation sur le secteur règlementé,
- une deuxième en lien avec la formation sur le secteur concurrentiel.

Ces deux missions nécessitent la transformation digitale des activités de l'établissement et une mutation de ses pratiques. La stratégie du Directeur Général se place dans la continuité du plan stratégique Cned 24/24.

Dans les faits, il y a un profond décalage entre les intentions affichées du Directeur général et les actes de gestion.

1/ l'intelligence collective du Cned, nous dénonçons :

- Les instances organisationnelles sont souvent « court-circuitées »
- La plupart des décisions sont prises par le top 4 du management sans concertation réelle avec le reste de l'établissement et en méconnaissance des activités réelles des agents
- Des activités disparaissent pour être externalisées sans étude d'impact

2/ les compétences du Cned, nous dénonçons :

- Les placardisations de personnels, les suppressions de postes, les agents poussés à la démission, les non-renouvellements de CDD et détachements
- Les fonctions de contrôles et d'alerte qui n'apparaissent plus dans la nouvelle organisation ou qui ont déjà disparu
- Les indicateurs de performance de nos activités qui ne sont plus communiqués et/ou désinforment quant à la situation économique réelle

Les impacts de cet écart entre le diagnostic stratégique et les actions réellement mises en œuvre, depuis l'arrivée du Directeur général, mettent en péril la santé économique du Cned et dégradent les conditions de travail des agents. Ces impacts sont de quatre ordres :

1/ D'un point de vue psychologique : les agents ne comprennent pas cette énième organisation et voient les périmètres de leurs activités changés sans explication. Cela induit une perte de sens dans leur travail.

2/ En termes de conditions de travail : les moyens RH sont de plus en plus réduits et ne permettent plus la réalisation des activités dans des conditions satisfaisantes, pour les contrats non renouvelés les activités sont reportées sur les agents restants. Les arrêts de travail augmentent et il y a de plus en plus d'agents en souffrance.

3/ En termes de gestion : les ressources affectées aux activités sont de plus en plus réduites y compris sur le périmètre de la mission de service public. La qualité de nos services ne permet plus de respecter les prestations attendues par les inscrits.

4/ D'un point de vue financier : de grosses difficultés budgétaires sont à craindre. D'ores et déjà, des crédits insuffisants pour payer les dépenses de vacances pédagogiques.

